

Porteur de cohésion sociale !

Photo © Studio Cuézou



1^{er} vice-président
En charge de la
promotion et du
développement
du sport

Hervé
LE GENDRE

D'aussi loin qu'il se souvienne, il s'est toujours investi dans la vie associative et publique. Il a, par exemple, attendu avec impatience ses 18 ans, la majorité donc, pour rentrer au comité de rugby, son sport de prédilection à l'époque. Sportivement, il occupera des fonctions de président, d'entraîneur et d'arbitre, professionnellement il associera son statut de cadre de santé à celui représentant du personnel. Hervé Le Gendre a le goût des autres et des engagements communs.

Sa délégation à la promotion et au développement du sport sur le territoire lui convient parfaitement : *« Le sport concerne l'ensemble des habitants du territoire. Le diagnostic ayant été réalisé, nous allons travailler à la définition d'un schéma directeur du sport en veillant à l'équilibre et au maillage des équipements sur le territoire. Pour accomplir ce travail, il nous sera indispensable d'être à l'écoute de tous : associations sportives, élus, agents, établissements scolaires, fédérations, licenciés mais aussi non-licenciés.*

Si les licenciés sont au nombre de 18 000 sur le territoire, il n'en reste pas moins que le sport peut se pratiquer de façon individuelle, course, vélo, marche... le sport est porteur de cohésion sociale, l'activité physique est bonne pour la santé, d'où l'intérêt de rendre les aménagements et les équipements accessibles au plus grand nombre ».

PERSÉVÉRANT

IMPLIQUÉ

BIENVEILLANT

Le conseil du sport rassemble les acteurs du secteur sur notre territoire. Il permet un dialogue et une co-construction de la politique sportive. Nous souhaitons créer une réelle convergence sur les chantiers à venir et intégrer dans les projets l'ensemble des parties prenantes, de la petite enfance jusqu'aux séniors : *« Et nous souhaitons particulièrement mettre en place une politique sportive qui réponde aux attentes de la jeunesse. L'espace de glisse tant attendu va bientôt pouvoir recevoir les pratiquants de tout âge. Les investissements importants programmés par l'Agglo sur les équipements sportifs doivent permettre également d'améliorer les conditions de la pratique du sport.*

« Tout cela implique des coûts qu'il va falloir arbitrer bien sûr mais le sport englobe aussi un pan important de l'économie locale. 51 salariés de clubs sportifs sont répartis sur les 61 communes et l'Agglo a débloqué une enveloppe budgétaire supplémentaire pour les clubs dans le cadre de l'aide et de l'accompagnement à l'emploi. Les futurs travaux d'aménagement seront générateurs d'emplois indirects. Le bénévolat permet aussi au sport d'exister sur le territoire. Sans toute cette implication, rien ne serait possible ».

Pour mener à bien son action, Hervé LE GENDRE compte sur ce trait de caractère qui lui fait dire : *« Je suis persévérant, j'aime construire et faire aboutir les projets dans une démarche collective. »* Sportif convaincu, pratiquant aujourd'hui le vélo, il aime le sport au point qu'il peut décider de traverser la France pour suivre une compétition. Mais après tout, les voyages ne forment-ils pas la jeunesse ?

« 18 000
licenciés
sur le territoire,
toutes
disciplines
confondues ».